

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 46**

**MINISTERE DES TRANSPORTS**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	10
3.2.	BILAN FINANCIER	20
3.3.	PERSPECTIVES	26
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	27
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	27

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **31**

6.	<b>PROGRAMME 153:</b> DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	35
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	39
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	48
7.	<b>PROGRAMME 154:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	49
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	53
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	54
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59
8.	<b>PROGRAMME 155:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	61
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	65
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	66
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	74
9.	<b>PROGRAMME 156:</b> DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	75
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	77
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	79
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	79
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	86
10.	<b>PROGRAMME 157:</b> DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	87
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	89
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	91
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	92
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	101
11.	<b>PROGRAMME 158:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	103
11.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	105
11.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	107
11.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	108
11.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	120

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 11 juillet 2018 a été promulguée la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Cette loi qui transpose dans l'ordre juridique interne les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC, marque la volonté du Gouvernement de renforcer le processus de modernisation de son système de gestion des finances publiques amorcé en 2007, en élevant ses performances aux niveaux requis à l'échelle internationale.

En matière de gestion budgétaire, des innovations majeures sont enregistrées : l'institutionnalisation du cadrage macro-budgétaire, la mise en place des dotations pour les organes constitutionnels, le renforcement de la portée de la gestion en autorisation d'engagement et crédits de paiement, la fongibilité totale des crédits au sein des programmes, l'institutionnalisation du responsable de programme et du contrôleur financier et l'élaboration des projets de performance des administrations par programme.

Ces évolutions accordent une importance plus grande à la gestion par programme et au suivi de la performance qui l'accompagne, en consacrant la fonction de responsable de programmes. Cette dernière bénéficie d'attributions fortes en matière de définition et de suivi du cadre de performance du programme ainsi que de gestion des crédits.

Le Projet de Performance Annuel (PPA) va donc indéniablement être impacté par le nouveau cadre juridique et devenir dans un proche avenir un document d'engagement du gouvernement dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme. Tout comme l'exercice 2022, l'élaboration du Projet de Performance Annuel 2023 sera également encadré par l'article 16 alinéa 1 de la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Elaborés dans un contexte où la deuxième période triennale de budgétisation par programme s'achève, et où les options de performance de la deuxième phase de la Vision 2035 notamment la Stratégie Nationale de Développement (SND 30), sont en cours d'implémentation. Les projets de performance Annuels 2023, mettent en exergue une logique de cohérence sectorielle, l'évaluation des lois de finances des trois premières années d'un nouveau cycle de programmation, mais aussi, énoncent les perspectives d'évolution à court terme. Tout ceci dans leur format bien connu articulé autour de trois parties à savoir : La synthèse de la stratégie, qui met en évidence la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées et mises en place par le Gouvernement, notamment la SND 30, le Plan d'Urgence pour l'Accélération de la Croissance ou le Plan d'Urgence Spécial Jeunes. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'Institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ; le contenu des programmes, qui présente les programmes et actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation.

C'est conformément aux orientations et prescriptions susmentionnées, que le MINT a élaboré son Projet de Performance Annuel (PPA 2023), qui est une évaluation Ex-Antée de la

programmation n+1 du Département ministériel.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Gouvernement camerounais s'est doté en 2009, d'une vision de développement à l'horizon 2035, dont le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est la première phase de la mise en œuvre. La stratégie Nationale de Développement (SND), deuxième phase de ladite vision et nouvellement adoptée, sera tout comme le DSCE, un document de référence de l'action gouvernementale, fixant les objectifs de politique économique, sociale et culturelle à l'horizon 2030.

Convaincu à cet effet du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et la promotion d'une croissance forte et durable par la compétitivité de leur qualité, le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de ladite stratégie.

De manière précise, un accent est mis sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires selon une approche multimodale permettant ainsi une optimisation de la complémentarité entre les différents modes de transports. Par ailleurs, des politiques de transports moins polluants seront accentuées afin de prendre en compte la préservation des richesses environnementales et de l'écosystème qui accompagneront les projets prioritaires porteurs de croissance, notamment, l'exploitation des ressources minières d'Edéa, de Mbalam, Minim-Martap et Ngaoundal.

Ces aspects du développement du secteur infrastructurel et particulièrement des infrastructures de transports issues de la stratégie nationale justifient bien les missions gouvernementales dont le MINT a la charge.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère des Transports est, conformément au décret N°2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de transport et de sécurité routière.

À ce titre, il est chargé:

D'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives aux transports;

D'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives à la sécurité et à la prévention routières, en liaison avec les autres administrations concernées;

De veiller au développement coordonné de tous les modes de transport;

D'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports aériens, routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux;

D'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports routiers et de la sécurité routière, en liaison avec les administrations concernées;

De suivre la mise en œuvre et l'exécution du plan sectoriel des transports, de l'aviation civile,

des navigations fluviale et maritime, des transports routiers et ferroviaires et de la météorologie;  
De concourir à la formation professionnelle des personnels des transports;  
De suivre les activités de la société CAMRAIL.

Il suit les affaires de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) et toutes celles relatives à la sécurité aérienne.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ainsi que l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur les ports autonomes et sur tous les organismes publics ou para publics relevant de son secteur de compétence, notamment:

L'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

La Société Aéroports Du Cameroun (ADC) ;

L'Autorité Aéronautique « Cameroon Civil Aviation Authority » (CCAA) ;

La Société Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR Co) ;

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances sont évaluées à travers le bilan d'exécution technique et le bilan financier.

Elles permettent d'envisager les perspectives pour l'exercice 2023.

Le bilan d'exécution technique intègre la mise en évidence des indicateurs, en termes de baseline, de cible et de résultats atteints (extrants obtenus) depuis la fin du dernier exercice budgétaire ainsi que les extrants attendus en 2022.

Le bilan financier quant à lui met en exergue l'exécution financière des dépenses par programme et par action ainsi que suivant les natures des dépenses.

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan d'exécution technique intègre la mise en évidence des indicateurs, en termes de baseline, de cible et de résultats atteints (extrants obtenus) depuis la fin du dernier exercice budgétaire (2021) ainsi que les extrants attendus à mi-parcours 2022.

Le bilan technique sur les périodes 2020 et 2021, se résume à travers les tableaux ci-après:

**Tableau 1 : Bilan technique de la période 2020-2021**

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Valeurs de référence (2019)	Valeurs cible (2021)	Niveau d'évolution des indicateurs	
					2020	2021
<b>PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport</b>	Améliorer et moderniser les infrastructures de transport	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites	16 infrastructures réhabilitées	20	16	17

		Volume de trafic fret (million de tonnes)	3	5	4	4,9
<b>PT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport</b>	Améliorer le système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports.	Pourcentage d'infrastructures certifiées (%)	95	99	97	97
		Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes ( <i>1200 = valeur de référence en 2014</i> )	60% (1533)	80%	65 %	63,88%
<b>PT 604 : Développement et Réhabilitation du Réseau météorologique national</b>	Fournir des données fiables pour des prévisions météorologiques et climatologiques relatives à la sécurité des transports, l'agriculture et autres domaines d'activités socioéconomiques.	Taux de production de l'information météorologique sur le territoire national	50%	73%	50	66
		Nombre d'ingénieurs, techniciens et agents formés par catégories	230	300	230	333
<b>PS 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports</b>	Accroître l'efficacité du travail administratif	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Transports (%)	94,44%	99	96%	98%

Tableau 1.1 : Principaux extraits obtenus en 2020 et 2021

Programmes	Extraits (2020)	Principaux extraits attendus (2021)
------------	-----------------	-------------------------------------

<p><b>PT 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition du matériel roulant de Camrail ; la poursuite</li> <li>• de la réhabilitation d'un tronçon Batchenga –Nka'a</li> <li>• Validation de l'APS pour la réhabilitation du tronçon</li> <li>• Belabo-Ngaoundéré et lancement de l'APD.</li> <li>• Travaux de réfection du Sous quartier maritime de Manoka (en cours);</li> <li>• Poursuite des travaux d'extension du port de Kribi (phase</li> <li>• 2) et de son système d'alimentation en eau potable ;</li> <li>• Paiement TVA, droits et taxes de douane des projets à financement conjoint relevant du sous-secteur;</li> <li>• Réalisation d'une étude en vue de la construction d'une gare routière pilote à Limbé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>• 2 eme phase des Travaux d'extension du PAK réalisé à 36 %</li> <li>• Les études APS pour la réhabilitation du chemin de fer Douala-Yaoundé dans le cadre du projet régional de l'amélioration de la performance du corridor rail/route Douala-N'Djamena réalisées</li> <li>• Le démarrage de l'étude pour le prolongement de la ligne de chemin de fer vers N'Djamena</li> </ul>
<p><b>trPT 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition du matériel de navigation pour les circonscriptions et sous quartiers maritime ;</li> <li>• Acquisition des équipements mobiles pour la prévention et la sécurité routière ;</li> <li>• le Suivi de la mise en place et de l'application du schéma national de la sécurité routière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la poursuite de l'internalisation des standards internationaux en matière d'aviation civile ;</li> <li>• le fonctionnement effectif de la Représentation du Cameroun à l'OACI ;</li> <li>• la conduite des opérations de police maritime, le suivi des professions maritimes et para maritimes ;</li> <li>• l'acquisition des équipements mobiles pour la prévention et la sécurité routières</li> <li>• . Le transfert effectué au Fonds routier, d'un montant de 0.2500.000.000 étant exécuté directement par le Ministère des Finances,</li> </ul>
<p><b>PT 604 : Développement et Réhabilitation du Réseau météorologique national</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numérisation des archives et mis en place de la banque des données météorologiques ;</li> <li>• la réhabilitation de la Station météorologique d'Edéa ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la réhabilitation de la station météo de Meiganga</li> <li>• la poursuite de la formation des ingénieurs de la météorologie</li> <li>• la Vulgarisation de l'information météorologique à travers des passages des responsables de la DIRMET sur les antennes de différents médias;</li> <li>• 2 Stations automatiques acquises et installées</li> </ul>

<p><b>PS 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat du Mobilier de bureau et matériel informatique acquis ;</li> <li>• Poursuite de la construction et réhabilitation des bâtiments pour Délégations régionales et départementales (Mayo Rey, Vallée du Ntem, Mifi, Menoua) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes en vue de la réhabilitation des services centraux ;</li> <li>• Acquisition du mobilier de bureau ;</li> <li>• Acquisition de matériel roulant pour le MINT et le MINDEL/MINT ;</li> <li>• Acquisition de motocycles pour la ventilation du courrier</li> <li>• production et de diffusion de l'annuaire statistiques du secteur des transports</li> <li>• l'élaboration de politiques sectorielles. Notamment:</li> <li>• - l'élaboration du programme de sécurité routière et de gestion de la route;</li> <li>• l'élaboration de la stratégie nationale de transport fluvial; -</li> <li>• l'élaboration d'un programme pour le développement du transport urbain de masse</li> </ul>
---	---	---

## Tableaux 2: Bilan technique à mi-parcours 2022 par Programmes

<p><b>Programme 153:</b></p>	<p><b>Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière</b></p>						
<p><b>Objectif:</b></p>	<p><i>Améliorer l'offre et les services des transports routiers</i></p>						
<p><b>Indicateur:</b></p>	<p>Taux de d'évolution du nombre d'accident</p>						
Actions	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2022)	Résultats programmés pour l'année 2022	Résultats à mi-parcours 2022	Activités majeures réalisées

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 1: Production et sécurisation des documents de transport	Améliorer la qualité de la production des documents de transports	Taux de document sécurisé	39%	50%	Le suivi de la sécurisation des titres de transport Suivi des opérations des enlèvements des obstacles ; L'acquisition des équipements mobiles pour la prévention routière ; Le suivi des activités du transport routier interurbain des voyageurs ; Le suivi du projet de l'amélioration de la performance du corridor rail/route Douala/Ndjamen ;	En cours d'exécution	RAS
Action 2: Circulation, prévention et sensibilisation routières	Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route	Taux de réduction du nombre d'accidents sur les routes dû à l'homme ou au matériel	15,17%	25%		En cours d'exécution	RAS
Action 3: Suivi des normes en matière de transport routier	Arrimer le transport routier aux normes en vigueur	Pourcentage de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique (Opérateurs) mise aux normes	40%	60%		En cours d'exécution	RAS
Action 4: Construction/Réhabilitation des infrastructures de facilitation et d'optimisation de la logistique	Faciliter et simplifier les transferts intermodaux	Nombre d'infrastructure de facilitation construite ou réhabilitée	03	04		En cours d'exécution	RAS
Action 6: Coordination du programme	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	80%	90%		En cours d'exécution	RAS

<b>Programme 154:</b>	<b>Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile</i>						
<b>Indicateur:</b>	<i>Indicateur 1: Taux d'évolution du trafic fret</i>				<i>Indicateur 2: Taux d'évolution du trafic passager</i>		
<b>Actions</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline (2020)</b>	<b>Cible (2022)</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2022</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2022</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 1: construction / réhabilitation des infrastructures aéroportuaires	Améliorer la qualité des infrastructures aériennes	Nombre d'infrastructures construite/ré- habilitée	01	02	Le suivi de développement du secteur des transports : volet aérien ;  Les descentes sur le terrain et collecte des informations ;  Le suivi et négociation des accords aériens	En cours d'exécution	RAS
Action 2: renforcement de la sûreté et sécurité dans le domaine aérien	Améliorer la sûreté et sécurité du transport aérien	Taux de conformité aux normes OACI	64,27%	75%		En cours d'exécution	RAS
Action 3: Réglementation et libéralisation du domaine aérien	Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien	Nombre de textes/mesures signés ou transmis	01	04		En cours d'exécution	RAS
Action 4: Coordination du programme	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	80%	85%		En cours d'exécution	RAS

<b>Programme 155:</b>	<b>Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires</i>						
<b>Indicateur:</b>	Indicateur1: Délais de passage portuaire				Indicateur2: Volume du trafic fret		
<b>Actions</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline (2020)</b>	<b>Cible (2022)</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2022</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2022</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 1: Construction /réhabilitation des infrastructures de transport maritime	Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes	Nombre de nouvelle infrastructure maritime construit/réhabilité	0	5	Le suivi de la construction des travaux de construction du PAK ;  Le suivi et surveillance du trafic maritime et fluvial ;  L'acquisition des moteurs hors-bords et des embarcations ;  L'implémentation du MOU d'Abudja ;  L'actualisation des textes réglementaires ;	En cours d'exécution	RAS
Action 3: Renforcement de la Sûreté et de la sécurité du transport maritime, fluvial et lacustre.	Réduire les incidents liés à la navigation	Taux d'évolution du nombre d'incidents	0%	-05%		En cours d'exécution	RAS
Action 4: Renforcement du cadre normatif et institutionnel du domaine maritime	Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine	Nombre de texte signés ou transmis	01	10		En cours d'exécution	RAS
Action 5: Coordination du programme	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	80%	85%		En cours d'exécution	RAS

<b>Programme 156:</b>	<b>Développement du transport ferroviaire</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire</i>						
<b>Indicateur:</b>	Indicateur 1: Taux d'évolution du trafic fret				Indicateur 2: Taux d'évolution du trafic passager		
<b>Actions</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline (2020)</b>	<b>Cible (2022)</b>	<b>Résultats programmés pour l'année 2022</b>	<b>Résultats à mi-parcours 2022</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>
Action 4: Amélioration des conditions d'exploitation sur le réseau existant	Accroître la performance du trafic ferroviaire	Nombre d'infrastructure construite/réhabilité	02	03	L'acquisition du matériel roulant ferroviaire	En cours d'exécution	RAS
Action 5: Coordination du programme	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	80%	85%		En cours d'exécution	RAS

--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>Programme 157:</b>	<b>Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques</b>							
<b>Objectif:</b>	<i>Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques</i>							
<b>Indicateur:</b>	Taux de production des bulletins météorologiques					Taux de Stations météorologiques mises aux normes de l'OMM		
Actions	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2022)	Résultats programmés pour l'année 2022	Résultats à mi-parcours 2022	Activités majeures réalisées	
Action 1: Modernisation et densification des infrastructures météorologiques	Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes	Pourcentage d'infrastructures météorologiques respectant les normes	0%	17%	L'aménagement de la station météorologique de Bertoua ; L'acquisition des équipements des stations météorologiques La centralisation, exploitation et transmission des données météorologiques La diffusion des bulletins météorologiques à la télévision La production et publication des annuaires météorologiques et rapports climatologiques L'élaboration du Plan Directeur de la Météorologie Nationale	En cours de réalisation	RAS	
Action 2: Collecte et transmission des données météorologiques	Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	48%	50%		En cours d'exécution	RAS	
Action 3: Amélioration et diversification de la production des prévisions météorologiques	Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques	60%	70%		En cours d'exécution	RAS	
Action 4: Renforcement de la fourniture et de la vulgarisation des services climatologiques	Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	61	70		En cours d'exécution	RAS	

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 5 : Développement institutionnel et renforcement des capacités	arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale	Niveau de classification du service météorologique national	Elémentaire	Elémentaire			En cours de réalisation	RAS
Action 6: Coordination du programme	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	80%	85%			En cours d'exécution	RAS

<b>Programme 158:</b>	<b>Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports</b>						
<b>Objectif:</b>	<i>Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINT</i>						
<b>Indicateur:</b>	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINT						
Actions	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2022)	Résultats programmés pour l'année 2022	Résultats à mi-parcours 2022	Activités majeures réalisées
Action 1: Cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	40%	60%	L'acquisition du matériel roulant pour hauts responsables ; Construction et équipement des DDT/MINT ;	En cours d'exécution	RAS
Action 2: Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	04	04	La réhabilitation et équipement des services centraux Suivi de l'exécution budgétaire ;  Le suivi des stratégies nationales et des politiques sectorielles du MINT	En cours d'exécution	RAS

Action 3: Système d'information et Production statistiques	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	52%	60%		En cours d'exécution	RAS
Action 4: Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	75%	78%		En cours d'exécution	RAS
Action 5: Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	60%	70%		En cours d'exécution	RAS
Action 6: Conseil et Assistance Juridique	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	110	120		En cours d'exécution	RAS
Action 7: Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	09	13		En cours d'exécution	RAS
Action 8: Ressources documentaires et information des usagers	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	80%	90%		En cours d'exécution	RAS

Action 9: Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	04	04		En cours d'exécution	RAS
--	--	--	----	----	--	-------------------------	-----

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Dans cette rubrique il sera question de présenter de manière succincte les principaux projets du ministère, leur réalisation et leur impact sur le secteur. D'analyser l'évolution de l'exécution financière (montant, et taux) des dépenses par programme, suivant leur nature, fonctions et catégories, en cohérence avec l'évolution des indicateurs des programmes et actions. Il s'agira également à faire ressortir et expliquer les réallocations de ressources entre programmes au sein du ministère, et leur lien avec l'atteinte des objectifs des stratégies nationales et sectorielles.

Lesdites analyses seront essentiellement axées sur l'exercice budgétaire 2021 et appuyées par divers tableaux qui comprendront entre autres l'analyse de l'évolution de divers taux tels que le taux d'exécution du budget par programme et de l'évolution de la structure du budget et de son exécution par programme. Par ailleurs, il sera aussi question de faire une évaluation à mi-parcours 2022 de l'exécution financière du budget.

Dans cette rubrique, il est question de s'attarder sur le bilan d'exécution financière des dépenses des programme 602, 603, 604 et 607 par actions, en 2021 et des programmes 153, 154, 155, 156, 157 et 158 à mi-parcours 2022.

#### **Exécution financière 2021 des dépenses du programme 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport, par actions.**

PROGRAMME 602	2021
---------------	------

	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté dans les transports ferroviaires	0	0	0	0,00 %
02 - Renforcement de la sûreté et de la sécurité dans le domaine aérien	42 500 000	34 990 000	42 485 000	99,96 %
03 - Renforcement de la sûreté/sécurité dans le domaine portuaire et maritime	59 000 000	104 958 755	105 558 770	96,8 %
04 - Coordination du programme 602	506 000 000	1 056 236 115	870 803 637	85,17 %
05 - Mise en œuvre du plan d'actions sur la sécurité routière	1 215 000 000	1 215 000 000	364 995 956	31 %
<b>TOTAL PROGRAMME 602</b>	<b>1 822 500 000</b>	<b>1 320 483 983</b>	<b>2 338 915 770</b>	

### Exécution financière 2021 des dépenses du programme 603 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur transport, par actions

PROGRAMME 603	2021			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
02 - Contrôle et audit interne	111 000 000	99 900 026	118 889 875	119 %
03 - Amélioration du cadre de travail	570 500 000	541 099 168	539 596 000	76,14 %
04 - communication et relation publique	8 500 000	7 100 000	8 500 000	119,71 %
05 - Gestion des ressources documentaires	58 050 000	55 740 000	58 050 000	104,14 %
06 - Coordination du programme 603	461 600 000	377 741 437	443 600 000	117,43 %
07 - Conseil juridique	5 000 000	4 300 000	5 000 000	116,27 %
08 - coordination et suivi des activités au sein du ministère des transports	304 500 000	253 589 409	312 199 000	123,11 %
09 - Développement des TIC	25 700 000	23 968 200	24 808 000	103,5 %

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

10 - Développement du système d'information et statistique	20 100 000	17 140 000	20 100 000	117,26 %
11 - Développement durable des ressources humaines	683 500 000	619 772 846	641 682 846	103,53 %
12 - Etudes stratégiques, planification et programmation	279 900 000	279 384 161	290 600 000	104,01 %
13 - Gestion financière et budgétaire	58 250 000	49 528 600	55 050 000	111,14 %
<b>TOTAL PROGRAMME 603</b>	<b>2 586 600 000</b>	<b>2 329 263 847</b>	<b>2 516 558 474</b>	<b>108 %</b>

### Exécution financière 2021 des dépenses du programme 604 : Développement et réhabilitation du réseau météorologique national, par actions.

PROGRAMME 604	2021			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Développement et réhabilitation des infrastructures de météorologie	2 000 000	1 700 000	2 000 000	100,00 %
02 - Renforcement de la production et de la fourniture de services météorologiques et climatologiques	2 500 000	3 300 000	3 300 000	100,00 %
03 - Développement institutionnel et renforcement des capacités	4 500 000	3 100 000	3 700 000	100,00 %
04 - Equipement des stations météorologiques, des postes climatologiques et des postes	143 000 000	105 791 684	105 792	73,98 %
05 - Coordination du programme 604	722 400 000	401 407 527	402 484 853	96,3 %
<b>TOTAL PROGRAMME 604</b>	<b>874 400 000</b>	<b>515 199 211</b>	<b>462 488 175</b>	<b>89,76 %</b>

### Exécution financière 2021 des dépenses du programme 607 : Développement et réhabilitation des infrastructures de transport, par actions.

PROGRAMME 607	2021
---------------	------

	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire	500 000 000	426 372 050	0	0,00 %
02 - Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport aérien	4 500 000	4 000 000	4 500 000	100,00 %
03 - Construction et réhabilitation des infrastructures maritimes portuaires fluviales et lacustres	41 006 000 000	5 095 121 145	502 192 920	03,7 %
04 - Amélioration des services et moyens de transports	511 000 000	199 330 867	201 130 000	39,4%
05 - Coordination du programme 607	639 000 000	442 903 857	445 813 857	96,7 %
<b>TOTAL PROGRAMME 607</b>	<b>42 660 500 000</b>	<b>6 167 727 919</b>	<b>2 153 627 642</b>	<b>05,07 %</b>

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 153 : Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière.**

PROGRAMME 153	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Production et sécurisation des documents de transport	1 350 000	1 350 000	225 000	16,67 %
02 - Circulation, prévention et sensibilisation routières	15 675 000	19 175 000	5 000 000	26,08 %
03 - Suivi des normes en matière de transport routier	1 775 000	1 775 000	650 000	36,62 %
04 - Construction/réhabilitation des infrastructures de facilitation et d'optimisation de la logistique	1 500 500 000	1 500 500 000	150 075 000	10,00 %
06 - Coordination du programme	572 450 000	568 950 000	5 500 000	0,97 %

<b>TOTAL PROGRAMME 153</b>	<b>2 091 750 000</b>	<b>2 091 750 000</b>	<b>161 450 000</b>	<b>07,72 %</b>
----------------------------	----------------------	----------------------	--------------------	----------------

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 154 : Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile, par actions.**

PROGRAMME 154	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Construction / réhabilitation des infrastructures aéroportuaires	1 000 000 000	1 000 000 000	0	0,00 %
02 - Renforcement de la sûreté et sécurité dans le domaine aérien	47 825 000	51 325 000	20 205 000	39,37 %
03 - Règlementation et libéralisation du domaine aérien	3 550 000	3 550 000	600 000	16,90 %
04 - Programme coordination	410 975 000	407 475 000	4 100 000	01,01 %
<b>TOTAL PROGRAMME 154</b>	<b>1 462 350 000</b>	<b>1 462 350 000</b>	<b>24 905 000</b>	<b>01,70 %</b>

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 155 : Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires, par actions.**

PROGRAMME 155	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Construction /réhabilitation des infrastructures de transport maritime	72 000 000 000	72 000 000 000	0	0,00 %
03 - Renforcement de la sûreté et de la sécurité du transport maritime, fluvial et lacustre.	96 500 000	96 500 000	30 680 000	31,79 %
04 - Renforcement du cadre normatif et institutionnel du domaine maritime	10 350 000	10 350 000	6 000 00	57,97 %
05 - Coordination du programme	411 900 000	411 900 000	10 200 000	02,48 %

<b>TOTAL PROGRAMME 155</b>	<b>72 518 750 000</b>	<b>72 518 750 000</b>	<b>46 881 000</b>	<b>0,06 %</b>
----------------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------	---------------

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 156 : Développement du transport ferroviaire, par actions.**

PROGRAMME 156	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
04 - Amélioration des conditions d'exploitation sur le réseau existant	2 500 000 000	2 500 000 000	0	0,00 %
05 - Coordination du programme	418 350 000	418 350 000	11 825 000	02,83 %
<b>TOTAL PROGRAMME 156</b>	<b>2 918 350 000</b>	<b>2 918 350 000</b>	<b>1 1824 999</b>	<b>0,41 %</b>

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 157 : Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques, par actions.**

PROGRAMME 157	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Modernisation et densification des infrastructures météorologiques	92 316 000	92 316 000	41 891 000	45,38 %
02 - Collecte et transmission des données météorologiques	30 265 000	30 265 000	25 285 000	83,55 %
03 - Amélioration et diversification de la production des prévisions météorologiques	1 000 000	1 000 000	150 000	15,00 %
04 - Renforcement de la fourniture et de la vulgarisation des services climatologiques	2 850 000	2 850 000	1 150 000	40,35 %
05 - Développement institutionnel et renforcement des capacités	37 550 000	37 550 000	1 500 000	03,99 %
06 - Coordination du programme	410 125 000	410 125 000	8 825 000	02,15 %

<b>TOTAL PROGRAMME 157</b>	<b>574 106 000</b>	<b>574 106 000</b>	<b>78 801 000</b>	<b>13,73 %</b>
----------------------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------------

**Exécution financière à mi-parcours 2022 des dépenses du programme 158 :  
Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports, par actions.**

PROGRAMME 158	2022			
	Montants votés	Montants révisés	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - Cadre de travail	348 759 000	348 759 000	240 759 000	63,03 %
02 - Planification et gestion budgétaire	185 587 500	157 617 500	69 482 000	44,08 %
03 - Système d'information et production statistiques	90 530 000	89 030 000	69 464 000	78,02 %
04 - Gestion des ressources humaines	893 975 000	908 850 000	90 120 000	09,92 %
05 - Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services	97 715 000	97 715 000	67 720 000	69,30 %
06 - Conseil et assistance juridique	5 325 000	5 325 000	4 050 000	76,06 %
07 - Communication et relations publiques	8 300 000	18 300 000	17 025 000	93,03 %
08 - Ressources documentaires et information des usagers	67 762 500	82 762 500	68 280 000	82,50 %
09 - Coordination et suivi des activités des services	837 790 000	827 385 000	597 613 000	72,23 %
<b>TOTAL PROGRAMME 158</b>	<b>2 535 744 000</b>	<b>2 535 744 000</b>	<b>1 224 515 000</b>	<b>48,29 %</b>

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Au regard de ce qui précède, le Ministère des Transports a réalisé une performance globalement satisfaisante. Toutefois, il a été enregistré une légère évolution du taux de production des informations météorologique qui passe de 50% en 2020 à 65% en 2021.

En vue d'améliorer sa performance, le Ministère des Transports entend :

Améliorer la performance du corridor Douala-Ndjamena (rail/route) pour fructifier les échanges et le transit en zone CEMAC ;

Réhabiliter et densifier davantage le réseau de collecte de données métrologiques dans l'optique d'accroître le taux de production de l'information météorologique ;

Poursuivre la construction/réhabilitation des infrastructures de transports portuaire et maritime notamment la poursuite de la phase 2 de construction du PAK, entre autres ;

Renouveler de la section de chemin de fer Belabo-Ngaoundéré ;  
Renouveler le parc de matériel roulant ferroviaire à travers l'acquisition de 25 voitures voyageurs.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le Ministère des Transports est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de transports et de sécurité routière.

Son objectif stratégique est d'énoncer les principes d'une politique qui vise au développement à long terme d'un secteur des transports modernisé et efficient, au bénéfice du développement économique du Cameroun et ce, conformément aux principes retenus dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie Nationale de Développement(SND), en cours d'implémentation. En effet, les contraintes nationales, sous régionales et régionales en perpétuelle évolution, imposent la modernisation permanente des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, routières et maritimes, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs globaux de la vision 2035.

Les priorités nationales dans ce secteur consistent donc, non seulement à mettre en place des politiques permettant de mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation mais aussi, à privilégier une approche multimodale afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré et performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins dans l'optique de faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique Centrale.

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La stratégie d'amélioration de l'offre de service dans le domaine des transports pour l'exercice 2023 est structurée autour de six (06) programmes dont cinq (05) programmes opérationnels et un (01) programme support, qui se déclinent ainsi qu'il suit :

**Programme 153: Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ;**

**Programme 154: Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ;**

**Programme 155: Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ;**

**Programme 156: Développement du transport ferroviaire ;**

**Programme 157: Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques ;**

**Programme 158: Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports.**

L'ensemble des informations relatives à ces programmes est présenté dans les tableaux ci-dessous.

Il s'agit des objectifs et des indicateurs. Pour chaque indicateur, il est question de fixer la cible,

définir la référence (baseline) et d'indiquer les sources de vérification.

Les tableaux ci-dessous déclinent l'ensemble de la cartographie des programmes du MINT.

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 153

DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	Améliorer la qualité de la production des documents de transports	Rate of secured documents	50	65	ces
02	CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route	Reduction rate in the number of road accidents caused by human or material	25	37	CES
04	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	Faciliter et simplifier les transferts intermodaux	Number of facilitation infrastructures constructed or rehabilitated	4	6	ces
06	COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Execution rate of the programme action plan	90	92	CES

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 154

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Améliorer la qualité des infrastructures aériennes	nombre ,d'infrastructures construites/réhabilitées	2	3	CES
02	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	Améliorer la sureté et sécurité du transport aérien	Taux de conformité aux normes OACI	75	80	CES
03	REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien	nombre de textes/mesures signés ou transmis	4	10	CES
04	PROGRAMME COORDINATION	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	taux d'exécution du plan d'action du programme	85	90	CES

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 155

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes	nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	5	7	CES
03	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	Réduire les incidents liés à la navigation	Taux d'évolution du nombre d'incidents	-5	-7	CES
04	RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine	nombre de textes signés ou transmis	10	18	CES
05	COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	taux d'exécution du plan d'actions du programme	85	90	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 156

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Densifier le réseau ferroviaire national	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	1 100	1 150	CES
05	COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	85	90	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 157

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes	Pourcentage d'infrastructure météorologique respectant les normes	17	25	CES
02	COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	50	60	CES
03	AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES	Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques	70	75	CES
04	RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	70	72	CES
05	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale	Niveau de classification du service météorologique national	2	3	CES
06	COORDINATION DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	Taux d'exécution du plan d'action du programme	85	90	CES

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 158

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	60	70	CES
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	CES
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	60	70	CES
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	78	80	CES

**SYNTHESE DE LA STRATEGIE****PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	70	75	CES
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	120	125	CES
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	13	15	CES
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	90	95	CES
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	CES

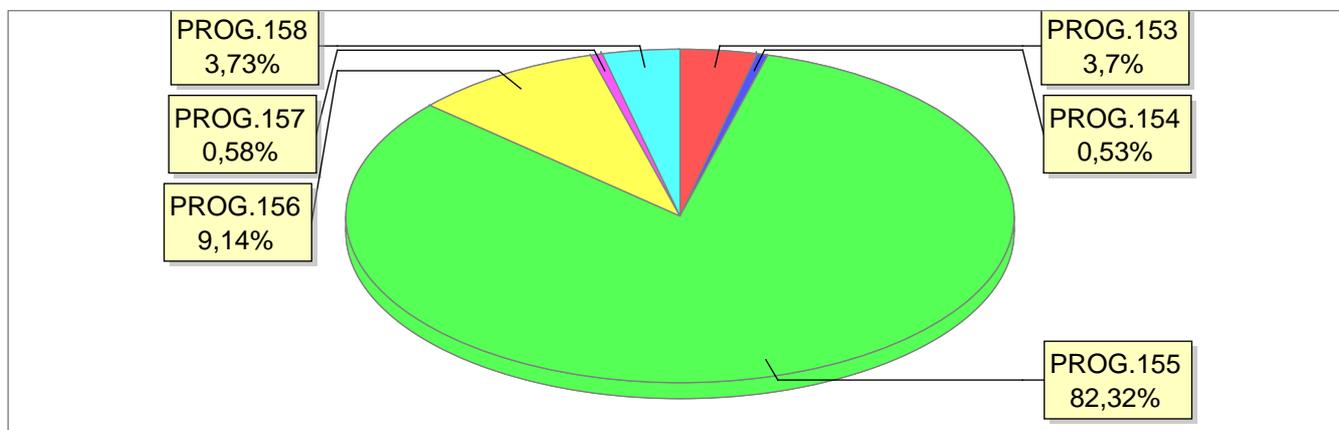
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



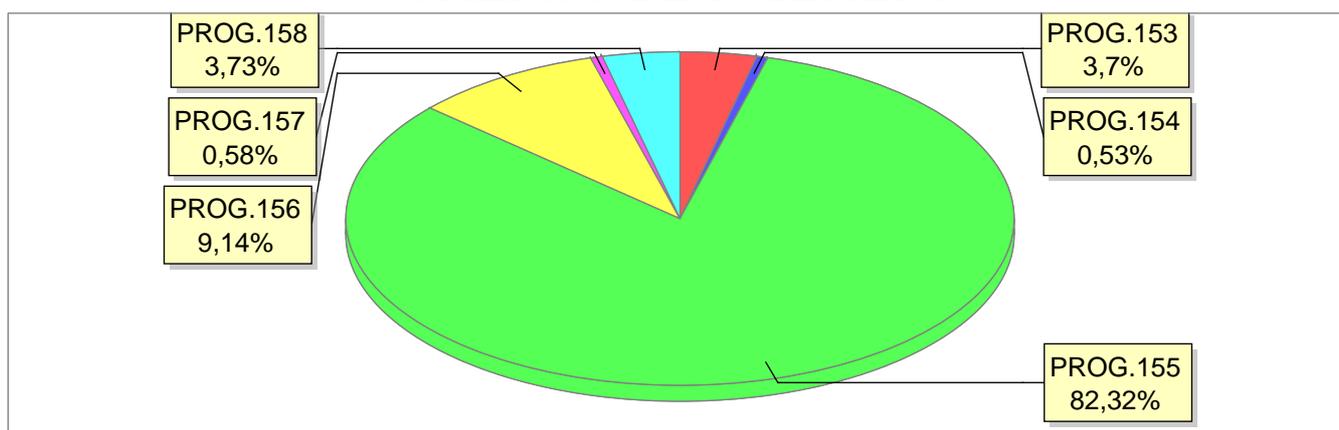
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
153	DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	1 413 000 000	1 413 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	3 413 000 000	3 413 000 000
154	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	487 000 000	487 000 000	0	0	487 000 000	487 000 000
155	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	421 000 000	421 000 000	75 415 000 000	75 415 000 000	75 836 000 000	75 836 000 000
156	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	420 000 000	420 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000	8 420 000 000	8 420 000 000
157	DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	455 100 000	455 100 000	75 000 000	75 000 000	530 100 000	530 100 000
158	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	2 916 900 000	2 916 900 000	524 000 000	524 000 000	3 440 900 000	3 440 900 000
<b>TOTAL</b>		<b>6 113 000 000</b>	<b>6 113 000 000</b>	<b>86 014 000 000</b>	<b>86 014 000 000</b>	<b>92 127 000 000</b>	<b>92 127 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 153**

DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS,  
DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE  
ROUTIERE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**DIVINE MBAMOME NKEDONG**



## 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services de l'axe transformation structurelle de l'économie ou il sera question d'élaborer et mettre en œuvre le plan national de sécurité routière et de développer les services de transports urbains de masse (SND30; p.46).

Le programme à travers ses actions concourt à terme à réduire voir à annuler les décès dû aux accidents de la route.

Les problèmes spécifiques dont le programme sera appelé à résoudre sont les suivants :

- Amélioration de la qualité de la production des documents de transports
- Réduction des risques dus aux comportements des usagers de la route ;
- Arrimage du transport routier aux normes en vigueur;
- Facilitation et simplification des transferts intermodaux ;
- Facilitation de la mobilité urbaine des biens et des personnes.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'offre et les services des transports routiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réduction du nombre d'accident.	%	2021	30	2023	40

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réduction du nombre d'accident.	
Objectif	Améliorer l'offre et les services des transports routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGSN, SED	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'accidents de circulation de l'année d'évaluation(Xt) et celle de l'année précédente (Xt-1)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[(Xt - Xt-1) / Xt-1]*100$	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 15,05
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 40
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DTR	
Mode de collecte des données	Descentes sur le terrain et exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DEPPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	200.000.000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT
- ACTION 02:** CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES
- ACTION 04:** CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE
- ACTION 06:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La question de la sécurité routière est devenue une préoccupation planétaire, à cause de trop nombreuses pertes en vies humaines, ainsi que d'innombrables blessés qui deviennent souvent invalides, suite aux accidents de la circulation routière. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indique à ce sujet que 1,3 millions de personnes meurent chaque année de suite d'accidents, et que plus de 50 millions en sortent avec des blessures graves. Au plan national, l'évaluation de la situation en matière de sécurité routière au Cameroun note que malgré quelques avancées enregistrées dans la lutte contre les décès liées aux accidents et un infléchissement du nombre des décès depuis 2012, ledit nombre se situe toujours autour de mille (1000) morts. Il ressort de l'évaluation des dispositifs organisationnel, réglementaire et de gestion de la sécurité routière que, malgré les efforts fournis, beaucoup reste à faire par le Cameroun pour mettre en œuvre les recommandations du Plan d'action africain de la Décennie. Par ailleurs, le Cameroun connaît actuellement une croissance rapide de sa population urbaine. Cette forte croissance démographique ainsi que le développement des nouveaux pôles socio-économiques sur l'ensemble du territoire national rendent l'offre de transport dans les principales métropoles insuffisante. En effet, les modes de déplacement existant semblent dépassés et n'offrent pas la sécurité recherchée par les usagers. C'est ce qui justifie en partie les externalités négatives comme l'utilisation de véhicules vétustes qui polluent les villes et entraînent la congestion des villes.

Dans le but de résoudre les problèmes ainsi identifiés, le Ministre des Transports compte, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement :

- élaborer et mettre en œuvre un programme spécifique dédié à la gestion de la route et de la sécurité routière ;
- contribuer au développement des services de transports urbains de masse ;
- contribuer à la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures de transports multimodales ;
- renforcer le cadre institutionnel à travers la mise en place d'une Agence de sécurité routière pour une prise en charge pérenne et structurelle de cette question.

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'offre et les services des transports routiers, avec pour indicateur, le Taux de réduction du nombre d'accidents.

Cet indicateur qui vise à rendre compte des actions et mesures mises en œuvre par les acteurs

du sous-secteur routier des transports, s'intègre également dans un processus plus large de réduction du nombre de morts dus aux accidents de la route tel qu'indiqué dans la stratégie nationale de développement (SND30) à travers l'élaboration d'un programme dédié à la gestions de la route et la sécurité routière. Ce programme impliquera l'ensemble des acteurs ayant un impact sur la réduction du nombre de morts sur nos routes.

En plus, dans le but d'adresser la question de l'intermodalité des différents modes de transports, le choix est fait de loger les actions et mesures y relatives dans ce programme du fait que le transport routier occupe un poids très important sur les échanges par rapports aux autres modes de transports.

Au cours du triennat, un accent sera mis sur le renforcement des mesures de sécurité routière, et l'accompagnement des CTD dans le processus d'implémentation des compétences transférées.

Ce programme comprend six actions déclinées ainsi qu'il suit :

- Action 1: Production et sécurisation des documents de transport
- Action 2: Circulation, prévention et sensibilisation routières
- Action 3: Suivi des normes en matière de transport routier
- Action 4: Construction/Réhabilitation des infrastructures de facilitation et d'optimisation de la logistique
- Action 5: Appui au CTD pour la mise en place du transport urbain de masse
- Action 6: Coordination du programme 1

La mise en œuvre de ce programme est assurée par la Direction des Transports Routiers

### ■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION 01**

#### **PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT**

cette action vise à améliorer la qualité de service rendu aux usagers et à sécuriser les recettes dans le cadre de la délivrance des documents de transport sécurisés.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de la production des documents de transports

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rate of secured documents	%	2022	50	2023	65

**ACTION 02****CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES**

il est principalement question ici de renforcer les mesures de sécurité routière en vue de réduire significativement la survenue de s accidents de la route

**OBJECTIF 1.** Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Reduction rate in the number of road accidents caused by human or material	%	2022	25	2023	37

**ACTION 04****CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE**

cette action vise à réaliser les infrastructures de transport multimodal et de facilitation afin de combler le déficit en la matière.

**OBJECTIF 1.** Faciliter et simplifier les transferts intermodaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Number of facilitation infrastructures constructed or rehabilitated	nb	2022	4	2023	6

**ACTION 06****COORDINATION DU PROGRAMME**

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Execution rate of the programme action plan	%	2022	90	2023	92

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Rate of secured documents	
Objectif	Améliorer la qualité de la production des documents de transports	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO/DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de document à sécuriser (A) et Nombre de document sécurisé à date (B). La liste a date des documents considérés sont: •carte grise diplomatique (CD) ; •carte grise (IT) ; •carte grise civile ; •permis national ; •permis international ; •licence de transport ; •carte bleu ; •capacité ; •autorisation gestionnaire des terminaux ; •autorisation gestionnaire de voyage dans un terminal de transport interurbain ; •autorisation d'ouverture du terminal de transport interurbain ; •autorisation d'ouverture du terminal de transport urbain ; •autorisation de transport de marchandise ordinaire nationale ; •autorisation de transport de marchandise ordinaire internationale ; •autorisation de transport de marchandise dangereuse nationale ; •autorisation de transport de marchandise dangereuse internationale ; •autorisation spéciale hors gabarie ; •autorisation d'ouverture d'un centre de visite technique ; •certificat d'homologation ; •autorisation de création d'autoécole ; •autorisation d'ouverture d'autoécole ; •autorisation d'ouverture d'un centre	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[B / A] * 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 39
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 65
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DTR	
Mode de collecte des données	A partir des documents prévus par le cadre organique et réglementaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CES/DEPPCO	
Vérification/ Validation des données	DEPPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	52 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Reduction rate in the number of road accidents caused by human or material	
Objectif	Réduire les risques dus aux comportements des usagers de la route	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	02 - CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Transports Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'accidents de circulation du à l'homme ou au matériel de l'année d'évaluation(Xt) et en année précédente (Xt-1) (accidents matériels, accidents corporels, accidents mortels)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$[(Xt - Xt-1) / Xt-1] * 100$	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 15,17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 37.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 37
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule des études et des statistiques	
Mode de collecte des données	Exploitation des procès-verbaux d'accidents de la gendarmerie et de la police	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	Direction des Transports Routiers	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et des statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Percentage of terminals/driving schools/ Vehicle technical inspection centres (Operators) in line with the law
Objectif	Arrimer le transport routier aux normes en vigueur
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
Action concernée par l'objectif	03 - SUIVI DES NORMES EN MATIERE DE TRANSPORT ROUTIER
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Transports Routiers
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de terminaux/auto-école/centre-de-visite-technique(Opérateurs) existants(A) et ceux en règles(B)
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$[B / A] * 100$
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 70
	Année: 2024      Valeur: 80
	Année: 2025      Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Cellule des études et des Statistiques
Mode de collecte des données	Lors des descentes d'inspections et de délivrance d'agrément
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme
Vérification/ Validation des données	Direction des Transports Routiers
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et des Statistiques
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Number of facilitation infrastructures constructed or rehabilitated	
Objectif	Faciliter et simplifier les transferts intermodaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	04 - CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Comptage des infrastructures (Centre de vie, plateforme multimodale, et tous ce qui facilite les échanges) de facilitation d'interconnexion des différents modes de transports (N)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	TRimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 03
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	dénombrement des infrastructures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de réalisation concourant au développement du transport urbain de masse	
Objectif	Faciliter la mobilité urbaine des biens et des personnes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	05 - APPUI AU CTD POUR LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT URBAIN DE MASSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'actions ayant pour but d'accompagner les CTD dans le transport de masse (N)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Execution rate of the programme action plan	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 92.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 92
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTR	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT	1 500 000	1 500 000	0	0	1 500 000	1 500 000
02	CIRCULATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION ROUTIERES	3 500 000	3 500 000	0	0	3 500 000	3 500 000
04	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE FACILITATION ET D'OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE	1 000 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
06	COORDINATION DU PROGRAMME	408 000 000	408 000 000	0	0	408 000 000	408 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 413 000 000</b>	<b>1 413 000 000</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>2 000 000 000</b>	<b>3 413 000 000</b>	<b>3 413 000 000</b>

## **7. PROGRAMME 154**

**DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET  
REGULATION DE L'AVIATION CIVILE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**LEOPOLDINE NGONO ELOUNDOU**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services et du volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. il sera ainsi question de libéraliser le marché national du transport aérien dans la perspective du marché unique du transport aérien africain et de la mise aux normes des aéroports internationaux et de moderniser les aéroports secondaires ,mais aussi de rentabiliser la compagnie aérienne nationale

par la mise en œuvre d'un plan de redressement (SND30 ; p.55)

Le problème central ici se pose sur l'amélioration de l'offre de service aérien, la sécurité et la sureté de l'aviation civile.

Les problèmes spécifiques dont le programme est appelé à résoudre sont les suivants :

- Amélioration de la qualité des infrastructures aériennes ;
- Amélioration de la sureté et sécurité du transport aérien au niveau africain ;
- Renforcement du cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sureté de l'aviation civile

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'évolution du trafic fret	%	2021	5	2023	7

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic fret	
Objectif	Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	La Division de l'Aviation Civile	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	La Société Aéroports du Cameroun (ADC); La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA); La Compagnie nationale Camair-co.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: -23,49
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Source mixte (administrative et collecte des données)	
Mode de collecte des données	descentes sur le terrain et exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Études et des Statistiques (CES)	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Études et des Statistiques (CES)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Études et des Statistiques (CES)	
Coût de collecte et d'analyse	50.000.000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN
- ACTION 03:** REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN
- ACTION 04:** PROGRAMME COORDINATION

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Cameroun compte quatre (04) aéroports internationaux (Douala, Yaoundé, Maroua, Garoua) qui ne sont pas encore mis aux normes, et plusieurs aéroports secondaires, peu utilisés et souvent dégradés. Cette faible utilisation s'explique en partie par une compagnie nationale (CAMAIR-CO) sous-équipée et dont les performances doivent être améliorées.

Dans le but de résoudre ces problèmes, le Ministre des Transports compte, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement :

- construire un nouveau terminal à l'aéroport international de Douala avec une nouvelle piste d'atterrissage ;
- mettre à niveau l'aéroport international de Garoua ;
- densifier le trafic local des personnes et du fret par le transporteur national et les opérateurs privés à travers la libéralisation du marché national du transport aérien dans la perspective du marché unique du transport aérien africain ;
- conduire les études de faisabilité en vue du développement d'un aéroport de classe mondiale situé dans la zone métropolitaine de Douala.

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile.

Pour tenir compte des deux volets de ce programme, deux indicateurs ont été retenus pour son évaluation à savoir: (i) le taux d'évolution du trafic fret/passager pour ce qui est de l'offre de service aérien et (ii) le Taux de conformité aux normes AOI pour ce qui est de la sûreté et la sécurité de l'aviation civile.

La mise aux normes AOI permettra de garantir un niveau optimal de sécurité /sûreté dans nos aéroports. Pour ce qui du transport aérien, l'accroissement du trafic nous renseignera sur la qualité d'offres des services aériens.

En vue de l'atteinte de ces objectifs, le triennat sera consacré à la poursuite de la mise aux normes des aéroports, la poursuite de la restructuration de CAMAIR CO

Les actions retenues pour la mise en œuvre de ce programme intègrent les éléments développés ci-dessus ainsi que la contribution des structures sous-tutelle (CCAA, ADC, CAMAIR-Co) à l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agit de :

- Action 1: Construction / réhabilitation des infrastructures aéroportuaires
- Action 2: Renforcement de la sûreté et sécurité dans le domaine aérien

- Action 3: Règlementation et libéralisation du domaine aérien
- Action 4: Coordination du programme

### 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

Les aéroports du Cameroun sont caractérisés par leur état de vétusté. Il s'agit ici de la mise aux normes des aéroports internationaux et de la réhabilitation des aéroports nationaux..

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des infrastructures aériennes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre ,d'infrastructures construites/réhabilitées	nb	2022	2	2023	3

#### ACTION 02

##### RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN

Il question de renforcer la sureté et la sécurité dans les aéroports du Cameroun conformément aux normes internationales.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la sureté et sécurité du transport aérien

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de conformité aux normes OACI	%	2022	75	2023	80

#### ACTION 03

##### REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN

Cette action vise l'opérationnalisation de la libéralisation du transport aérien.

**OBJECTIF 1.** Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de textes/mesures signés ou transmis	nb	2022	4	2023	10

#### ACTION 04

##### PROGRAMME COORDINATION

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2022	85	2023	90

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre ,d'infrastructures construites/réhabilitées	
Objectif	Améliorer la qualité des infrastructures aériennes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L' AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de composante suivante réhabilité ou construite : (X1) Piste d'atterrissage; (X2) voies de circulations ; (X3) aires de stationnements ; (X4) bâtiments SSLI (sécurité, sauvetage, lutte incendie) ; (X5) bloc technique ; (X6) aérogares ; (X7) centre d'opération d'urgence.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	X1+ X2+ X3+ X4+ X5+ X6+ X7	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Descente de collecte sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de conformité aux normes OACI	
Objectif	Améliorer la sûreté et sécurité du transport aérien	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de conformité sur le volet sûreté (X) et sur le volet sécurité (Y)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Racine-carré(X*Y)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 64,27
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Mise en place d'un groupe de travail d'évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de textes/mesures signés ou transmis	
Objectif	Renforcer le cadre institutionnel pour la libéralisation du transport aérien	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	03 - REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de mesures d'incitation des investisseurs (X), Nombre de mesures de facilitation à la création de compagnies aérienne (Y), Nombre de norme OACI internalisée (Z)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	X+Y+Z	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion / responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	154 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	04 - PROGRAMME COORDINATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion / responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DAC	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION / REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	2 500 000	2 500 000	0	0	2 500 000	2 500 000
02	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET SECURITE DANS LE DOMAINE AERIEN	76 000 000	76 000 000	0	0	76 000 000	76 000 000
03	REGLEMENTATION ET LIBERALISATION DU DOMAINE AERIEN	1 500 000	1 500 000	0	0	1 500 000	1 500 000
04	PROGRAMME COORDINATION	407 000 000	407 000 000	0	0	407 000 000	407 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>487 000 000</b>	<b>487 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>487 000 000</b>	<b>487 000 000</b>



## **8. PROGRAMME 155**

DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME,  
FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES  
PORTUAIRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JEAN NLEND**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. Il sera ainsi question du développement du transport fluvial et lacustre à travers la réhabilitation du port fluvial de Garoua, la promotion des activités de maintenance à travers la modernisation du Chantier Naval ainsi que l'achèvement et l'exploitation du projet Yard pétrolier de Limbe, la construction des portssecs en liaison avec les projets intégrateurs de l'Afrique Centrale (SND30 ; p.55).

Le problème central ici se pose sur l'accroissement de l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires.

Les problèmes spécifiques sont les suivants:

- Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes ;
- Accroître l'offre des services fluviaux et lacustres;
- Réduire les risques liés à la sécurité du transport maritime, fluvial et lacustre ;
- Actualiser les textes relatifs aux activités maritimes afin de faciliter, rendre plus visible et transparent le secteur maritime

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Délais de passage portuaire	j	2021	13	2023	11

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Délais de passage portuaire	
Objectif	Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Maritimes et des Voies Navigables	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PAK, PAD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	temps mis dans la phase de l'acheminement des marchandises transitant dans un port	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	MOYENNE	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 14,49
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 11.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Maritimes et des Voies Navigables	
Mode de collecte des données	Les informations sont transmis par le PAD et le PAK	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des études et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur maritimes, fluvial et lacustre (prix, temps, sureté)	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Ressources financières très limitées Sincérité des déclarations, Ressources humaines formées limitées		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME
- ACTION 05:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La construction des infrastructures portuaires n'a pas pu être achevée sur la période prévue par le DSCE. Le secteur reste marqué par une sous exploitation du potentiel maritime, fluvial et lacustre en matière de transport. Même si on a enregistré quelques évolutions avec la construction et la mise en service du Port en eau profonde de Kribi dans le secteur maritime, presque aucune action majeure n'a été prise dans le secteur fluvial. Cette dernière préoccupation va être prise en compte dans la cadre d'une stratégie nationale de développement du transport fluvial en cours d'élaboration.

Le présent programme s'inscrit en droite ligne avec les mesures prévues dans la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 à savoir :

- poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur portuaire avec notamment la construction du port en eau profonde de Limbe et la construction des terminaux spécialisés du port de Kribi ;
- promouvoir le développement du transport fluvial et lacustre à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement du transport fluvial, la réhabilitation des voies navigables et du port fluvial de Garoua;
- élaborer et mettre en œuvre le Plan Stratégique de développement du Chantier Naval à travers le renforcement de l'outil de production ainsi que l'achèvement et l'exploitation du projet Yard pétrolier de Limbe,
- construire des débarcadères modernes Afin de mieux relier les îles de Manoka et la presqu'île de Bakassi au reste du territoire national ;
- construire des ports secs en liaison avec les projets intégrateurs d'Afrique centrale ;
- procéder à la révision du cadre législatif et réglementaire, du fait de la vétusté de certains textes.

L'objectif de ce programme est d'accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires. Il s'évalue à travers deux indicateurs à savoir : les délais de passage portuaire et le taux d'évolution du volume trafic fret.

La réduction du délai de passage portuaire permet d'accroître la compétitivité de nos plateformes portuaires. Ce délai peut être réduit aussi bien par l'optimisation des procédures que par l'accroissement de la capacité des infrastructures existantes. Ce 2eme aspect retiendra

notre attention pendant le triennat.

Le taux d'évolution du volume du trafic fret est important en ce sens qu'il nous permet d'apprécier la compétitivité de nos ports par rapport aux autres ports de la sous régions, de relever insuffisances infrastructurelles au déplacement du fret maritime, fluvial ou lacustres.

Pour ce triennat, les efforts seront consentis pour l'achèvement de la construction de la 2eme phase du port de Kribi, l'actualisation des textes du secteur et la réalisation des études en vue du développement du transport fluvial.

Les actions retenues pour la mise en œuvre de ce programme intègrent les éléments développés ci-dessus ainsi que la contribution des structures sous-tutelle (PAD, PAK, CNCC, CNIC, APN...) à l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agit de :

- Action 1: Construction /réhabilitation des infrastructures de transport maritime
- Action 2: Construction /réhabilitation des infrastructures de transport fluvial et lacustre
- Action 3: Renforcement de la Sûreté et de la sécurité et de la protection de l'environnement du secteur maritime, fluvial et lacustre.
- Action 4: Renforcement du cadre normatif et institutionnel du secteur maritime
- Action 5: Coordination du programme

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME

il sagira ici de construire de nouvelles infrastructures de transport maritime et/ou de réhabiliter celles existantes.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	nb	2022	5	2023	7

#### ACTION 03

##### RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.

il est question de renforcer la sureté et la sécurité dans le transport fluvial et lacustre

**OBJECTIF 1.** Réduire les incidents liés à la navigation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'évolution du nombre d'incidents	%	2022	-5	2023	-7

**ACTION 04****RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME**

il est question de revisiter le cadre normatif et institutionnel en vue de son arrimage aux standards internationaux

**OBJECTIF 1.** Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de textes signés ou transmis	nb	2022	10	2023	18

**ACTION 05****COORDINATION DU PROGRAMME**

cette action consiste mettre en œuvre les activités du programme

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution du plan d'actions du programme	%	2022	85	2023	90

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de nouvelles infrastructures maritime construites/réhabilitées	
Objectif	Améliorer la compétitivité des infrastructures maritimes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de débarcadère construit /réhabilité(x1) Nombre de patrouilleur acquérir (x2) Nombre d'embarcation acquiris / réhabilité(x3) Nombre de système National de surveillance des navires (VMS) (x4)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 1900	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes transmettent les informations a la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage(SPNSRM)	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur maritimes, fluvial et lacustre (prix, temps , sureté	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Ressources financières très limitées Sincérité des déclarations, Ressources humaines formées limitées		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de nouvelle infrastructure fluviale et lacustre construit/réhabilitée	
Objectif	Accroître l'offre des services fluviaux et lacustres	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FLUVIAL ET LACUSTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de débarcadère construit/réhabilité (y1) Nombre d'engin flottant acquérir (y1)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 6,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes transmettent les informations à la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage(SPNSRM), contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur maritimes, fluvial et lacustre	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Ressources financières très limitées Sincérité des déclarations, Ressources humaines formées limitées		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du nombre d'incidents	
Objectif	Réduire les incidents liés à la navigation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles informations précises sont à collecter ? Nombre de collision entre navire (I1) Nombre d'acte de pirate(I1) Nombre de pollution par les navires(I1)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$I_n = ? I_i ;$ $((I_n - I_{(n-1)})) / I_{(n-1)} * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: -7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Les circonscriptions maritimes et les ports transmettent les informations à la SPNSRM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Police de la Navigation et de la Recherche du sauvetage(SPNSRM), contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur maritimes, fluvial et lacustre (prix, temps, sûreté)	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Ressources financières très limitées Sincérité des déclarations,		

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de textes signés ou transmis	
Objectif	Améliorer le cadre normatif et institutionnel du domaine	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de textes revus ou élaborés (t1) signés ou transmis Nombre de conventions revues ou élaborés (t2) adoptée  Listes des textes et conventions à revoir: ?Gestion et protection du DPM ; ?Définition des frontières maritimes inter-Etats ; ?Institution d'une zone contigüe ; ?Conditions d'immatriculation des navires ; ?Composition et fonctionnement des commissions de visites de sécurité ; ?Taux des taxes de visites de sécurité ; ?Règles de sécurités des navires de plaisance de embarcations traditionnelles ; ?Normes SMDSM applicables sur le plan national ; ?Application du code ISPS ; ?Agrément des Sociétés de classification et conventions correspondantes ; ?Plan de coordination SAR et organisation d'un MRCC ; ?Organisation des inspections (sécurité et prévention de la pollution) a bord des plateformes ; ?Plan National d'intervention d'Urgence ; ?Procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail maritime ; ?Organisation et contrôle du système de placement des marins ; ?Conditions d'aptitude physique des marins ; ?Conditions de délivrance des brevets et certificats ; ?Approbation des programmes de formation ; ?Définition et conditions de délivrance des brevets et certificats « pêche » ; ?Approbation des programmes de formation ; ?Conditions de paiement des salaires marins ; ?Conditions de délivrance des brevets et certificats de cuisinier de navire ; ?Etat-civil a bord ?Règlement des successions en cas de décès à bord ; ?Organisation et fonctionnement des conseils de discipline ; ?Fixation des pénalités pour les différentes catégories d'infractions maritimes ; ?Organisation d'une chambre maritime au sein des tribunaux judiciaires ; ?Capetown agreement ; ?Maritime labour convention; ?Ballast water; ?Bunker Convention.	
	Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	SOMME(t <sub>i</sub> )	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des textes et des conventions à revoir ou à élaborer	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Règlementation Maritime (SRM), contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	CES	

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

<b>Service interne ou structure externe responsable des analyses</b>	CES
<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	10 000 000
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur maritimes, fluvial et lacustre
<b>Modalités d'interprétation</b>	
<b>5) Commentaires</b>	
Ressources financières très limitées	

**PROGRAMME 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d'exécution du plan d'actions du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMVN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(B/A)*100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 80,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des textes et des conventions à revoir ou à élaborer	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de Règlementation Maritime (SRM), contrôleur de gestion, cellule des études et des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Ressources financières très limitées		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT MARITIME	0	0	75 400 000 000	75 400 000 000	75 400 000 000	75 400 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.	10 500 000	10 500 000	15 000 000	15 000 000	25 500 000	25 500 000
04	RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL DU DOMAINE MARITIME	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000	3 000 000
05	COORDINATION DU PROGRAMME	407 500 000	407 500 000	0	0	407 500 000	407 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>421 000 000</b>	<b>421 000 000</b>	<b>75 415 000 000</b>	<b>75 415 000 000</b>	<b>75 836 000 000</b>	<b>75 836 000 000</b>

## **9. PROGRAMME 156**

**DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Claude MISSE NTONE**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret No2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet développement des industries et des services et du volet développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. il sera ainsi question de (i) mettre en place une structure de gestion du patrimoine ferroviaire afin d'assurer une maintenance et une réhabilitation adéquate du réseau ferroviaire ainsi que la mise à niveau du réseau aux normes et standards internationaux, notamment Douala-Yaoundé ; (ii) poursuivre la construction de 1 500 km de chemin de fer supplémentaires, notamment par l'extension du réseau Douala-Ngaoundéré, Ngaoundéré-N'Djamena, Kribi- Edéa, Douala-Limbé. Les perspectives de mise en place des projets industriels structurants dans le cadre de cette deuxième phase de la Vision, vont accélérer a mise en œuvre du Plan Directeur Ferroviaire telle qu'initialement projetée. (SND30; p.55). Le problème central ici se pose sur l'amélioration de l'offre et les services du transport ferroviaire.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Densifier le réseau ferroviaire national ;
- Assurer le respect des clauses de convention de concession ;
- Améliorer le cadre juridique et institutionnel adapté au système de transport ferroviaire projeté ;
- Accroître la performance du trafic ferroviaire.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'évolution du trafic fret	%	2021	70	2023	75

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'évolution du trafic fret	
Objectif	Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des transports ferroviaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	division des Etudes, de la planification, de la programmation et de la coopération	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	taux	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CAMRAIL, Cellule des Etudes et des Statistiques	
Mode de collecte des données	Source mixte ( administrative et collecte de terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Etudes et des Statistiques	
Vérification/ Validation des données	Réunions du Comité de développement des statistiques/ Responsable Programme	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et des Statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Études et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur ferroviaire (prix, temps, confort, sûreté)	
Modalités d'interprétation	Apprécier l'offre de service dans le sous-secteur des transports ferroviaires ; indiquer l'effort fourni par le sous-secteur des transports ferroviaires pour apprécier fret et passager l'offre de service	
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

**ACTION 05:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif du DSCE de construire 1 000 km supplémentaires de lignes de chemin de fer n'a pas été atteint, ce qui a contribué à mettre une pression plus forte sur le réseau routier, accélérant ainsi sa dégradation. Le réseau ferroviaire est caractérisé par une insuffisance des lignes de chemin de fer ; des voies ferrées et ouvrages connexes vétustes ; un écartement des rails non standard ; et une insuffisance du matériel roulant.

En cohérence avec la stratégie nationale de développement, dans la perspective de promouvoir ce mode de transport privilégié par l'industrialisation et de pouvoir répondre aux besoins de transport de masse entre les villes et régions du pays, il sera question de : (i) mettre en place une structure de gestion du patrimoine ferroviaire afin d'assurer une maintenance et une réhabilitation adéquate du réseau ferroviaire ainsi que la mise à niveau du réseau aux normes et standards internationaux ; (ii) poursuivre la construction de 1 500 km de chemin de fer supplémentaires, notamment par l'extension du réseau Douala-Ngaoundéré, Ngaoundéré-N'Djamena, Kribi-Edéa, Douala-Limbé ; (iii) renforcer le cadre législatif et réglementaire du secteur ferroviaire ; (iv) renforcer la gestion du patrimoine ferroviaire national par la création d'une société y dédiée ; et (v) actualiser et mettre en œuvre du Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN).

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire. Il s'évalue à travers deux indicateurs à savoir : le Taux d'évolution du trafic fret et le taux d'évolution du trafic passager.

Pour sa mise en œuvre les cinq actions suivantes ont été identifiées :

- Action 1: Construction /Réhabilitation des infrastructures ferroviaires ;
- Action 2: Suivi et contrôle des activités ferroviaires ;
- Action 3: Elaboration et suivi des normes en matière de transport ferroviaire ;
- Action 4: Amélioration des conditions d'exploitation sur le réseau existant ;
- Action 5: Coordination du programme.

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

**ACTION 01****CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES**

L'action vise à densifier le réseau de chemin de fer. il s'agit ici de construire de nouvelles infrastructures ferroviaires et de réhabiliter celles existantes

**OBJECTIF 1.** Densifier le réseau ferroviaire national

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	km	2022	1 100	2023	1 150

**ACTION 05****COORDINATION DU PROGRAMME**

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2022	85	2023	90

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	
Objectif	Densifier le réseau ferroviaire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nouveau linéaire construit/réhabilité/renouvelé	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Somme des distances (km)	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1150.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1150
	Année: 2024	Valeur: 1200
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	descente de collecte terrain ou remontée administrative de l'information	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur ferroviaire (prix, temps , confort, sureté)	
Modalités d'interprétation	elle permettra d'apprécier les efforts fournis dans la mise en place des infrastructures ferroviaires aux normes	
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'audit réalisés	
Objectif	Assurer le respect des clauses de convention de concession	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'audit	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 02
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de texte signé ou transmis
Objectif	Améliorer le cadre juridique et institutionnel adapté au système de transport ferroviaire projeté
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE
Action concernée par l'objectif	03 - RESTRUCTURATION DU CADRE NORMATIF ET INSTITUTIONNEL REGISSANT L'ACTIVITE FERROVIAIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Projet de texte transmis, texte signés
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Dénombrement simple
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020   Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023   Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023   Valeur: 4
	Année: 2024   Valeur: 5
	Année: 2025   Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	CES
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme
Vérification/ Validation des données	DTF
Service responsable de la synthèse des données	CES
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur ferroviaire (prix, temps, confort, sûreté)
Modalités d'interprétation	Créer un espace juridique conforme qui permette l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes sur la voie ferrée
5) Commentaires	

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructure construite/réhabilité	
Objectif	Accroître la performance du trafic ferroviaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION SUR LE RESEAU EXISTANT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de gares, passages supérieurs (passerelles), plateforme de transition construite/réhabilité nombre de passages à niveau automatisé et nombre de système de signalisation sur le réseau modernisé	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 02
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 04
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Vérification/ Validation des données	CES	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES	
Coût de collecte et d'analyse	20000000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Proxy dans les fondamentaux de la captation réelle des services dans le sous-secteur ferroviaire (prix, temps, confort, sûreté)	
Modalités d'interprétation	Accroître la sûreté et la sécurité des biens et des personnes par l'augmentation des infrastructures ferroviaires réhabilitées	
5) Commentaires		

**PROGRAMME 156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	156 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DTF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(B/A)*100$	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Exploitation des rapports d'audits	
Vérification/ Validation des données	DTF	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION /REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	0	0	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
05	COORDINATION DU PROGRAMME	420 000 000	420 000 000	0	0	420 000 000	420 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>420 000 000</b>	<b>420 000 000</b>	<b>8 000 000 000</b>	<b>8 000 000 000</b>	<b>8 420 000 000</b>	<b>8 420 000 000</b>

## **10. PROGRAMME 157**

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES  
SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET  
DE VULGARISATION DES INFORMATIONS  
METEOROLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**SIMPLICE TCHINDA TAZO**



## ■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur le volet de développement des infrastructures productives de l'axe transformation structurelle de l'économie. Il sera ainsi question de (i) mettre en œuvre un programme d'acquisition de nouveaux équipements météorologiques ; (ii) actualiser et mettre en œuvre le cadre institutionnel de réglementation de la diffusion nationale de l'information météorologique ; et (iii) moderniser le réseau des stations météorologiques et le système de collecte des données (SND30; p.55)

Le problème central ici se pose sur l'amélioration de la production et la vulgarisation des informations météorologiques.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes ;
- Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques
- Rendre les prévisions météorologiques plus fiable et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs ;
- Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs ;
- Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de production des bulletins météorologiques	%	2021	45	2023	50

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de production des bulletins météorologiques	
Objectif	Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES
- ACTION 02:** COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES
- ACTION 03:** AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES
- ACTION 06:** COORDINATION DU PROGRAMME

## ■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La météorologie nationale est marquée par la vétusté du réseau météorologique national, l'insuffisance et la faible production des données et informations météorologiques. En cohérence avec la SND30, ce programme vise:

- la mise en œuvre un plan d'acquisition de nouveaux équipements météorologiques ;
- l'actualisation et la mise en œuvre du cadre institutionnel de réglementation de la diffusion nationale de l'information météorologique;
- la modernisation le réseau des stations météorologiques et le système de collecte des données.

L'objectif du programme est donc d'améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques. Il s'évalue à travers deux indicateurs à savoir : le taux de production des bulletins météorologiques et le taux de Stations météorologiques mises aux normes de l'OMM. Les informations météorologiques sont contenues dans des bulletins météo. On en distingue 12 bulletins. Jusqu'ici, seuls 05 bulletins étaient produits. Il sera donc question de renforcer la production de ces bulletins.

A peine 20% des stations météo du Cameroun tendent vers les standards internationaux. Cette situation est de nature à douter de la fiabilité des données issues de nos stations. Le taux de stations météo mises aux normes OMM% nous permettra donc de veiller à la mise aux normes progressives de nos stations en vue de l'amélioration de a production des informations météorologiques.

Il s'agira, au cours du triennat, d'accroître la production des données métrologiques fiables à travers l'équipement des stations météo par des outils modernes

Le programme est composé de 6 actions déclinées ainsi qu'il suit :

- Action 1: Modernisation et densification des infrastructures météorologiques ;

- Action 2: Collecte et transmission des données météorologiques ;
- Action 3: Amélioration et diversification de la production des prévisions météorologiques ;
- Action 4: Renforcement de la fourniture et de la vulgarisation des services climatologiques ;
- Action 5 : Développement institutionnel et renforcement des capacités ;
- Action 6: Coordination du programme.

La mise en œuvre de ce programme sera assurée par la Direction de la Météorologie Nationale

### 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES

les infrastructures météorologiques sont insuffisantes. elles ne couvrent pas le territoire national. cette action vise la densification du réseau par la réalisation de nouvelles infrastructures modernes

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'infrastructure météorologique respectant les normes	%	2022	17	2023	25

#### ACTION 02

##### COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES

il question de procéder à la collecte et au traitement des données meteo fiables

**OBJECTIF 1.** Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	%	2022	50	2023	60

#### ACTION 03

##### AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES

L'action vise la production des produits météo plus diversifiés

**OBJECTIF 1.** Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques	%	2022	70	2023	75

**ACTION 04****RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES**

il est question d'assurer la fourniture des données météo aux usagers et de faire connaître les services climatologiques au public

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	nb	2022	70	2023	72

**ACTION 05****DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES**

l'action vise la modernisation des services météorologiques

**OBJECTIF 1.** Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de classification du service météorologique national	N	2022	2	2023	3

**ACTION 06****COORDINATION DU PROGRAMME**

Il s'agit d'une action support du programme 157 qui permet une meilleure implémentation de celui.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre des activités du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du programme	%	2022	85	2023	90

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'infrastructures météorologiques respectant les normes	
Objectif	Accroître le nombre d'infrastructures météorologiques respectant les normes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'infrastructures météorologiques mises aux normes OMM (?IN?_1) Nombre d'infrastructures existantes (?IN?_0)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$?IN?_1/?IN?_0 * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par les inspections techniques des infrastructures météorologiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux des données météorologiques collectées et transmises au Centre météorologique national	
Objectif	Rendre disponible en quantité et en qualité des données météorologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	!(m_1=Nombre de messages meteorologiques effectivement reçus; m_0=Nombre de messages meteorologiques attendus )	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$I_2 = m_1 / m_0 * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 48
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Décompte des messages et renseigner dans un tableau	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN/SCTDM Service de Centralisation et Transmission des Données Météorologiques (SCTDM)	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de production des bulletins des prévisions météorologiques
Objectif	Rendre les prévisions météorologiques plus fiables et les adapter aux besoins spécifiques des utilisateurs
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	$I = \frac{P_1}{P_0} * 100$ P_1=Nombre de bulletins de prévisions produits P_0=Nombre de bulletins de prévisions attendus )
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$I = \frac{P_1}{P_0} * 100$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 1800      Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur:
	Année: 2024      Valeur:
	Année: 2025      Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	CES
Mode de collecte des données	Décompte des bulletins produits
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/CMN/ SPM Service des Prévisions Météorologiques (SPM)
Vérification/ Validation des données	DMN
Service responsable de la synthèse des données	CES
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bulletins climatologiques périodiques produit	
Objectif	Améliorer la mise à disposition des services climatologiques aux utilisateurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	(b_1=Nombre de bulletins climatologiques produits b_2=Nombre d'analyses climatologiques produites b_3=Nombre de bulletins spécialisés produits)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	$I_4 = \sum_{i=1}^3 b_i$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 77
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 72.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par décompte des bulletins et des analyses climatologiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINT/DIRMET/SDAM/SCBD Service de la Climatologie et de la Banque des Données (SCBD)	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de classification du service météorologique national	
Objectif	Arrimer le Service météorologique national aux directives de l'Organisation météorologique mondiale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Critère à remplir par catégorie (Elémentaire, essentielle, complet et avancée)	
	<p>Les critères à remplir pour la catégorie élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Petit réseau d'observations faisant l'objet d'un contrôle qualité ;</li> <li>•Système élémentaires de traitement, archivage et de communication des données ;</li> <li>•Possibilités de sauvegarde/ stockage hors site ou d'intervention en urgence faibles ou nulles ;</li> <li>•Personnel: observateurs et quelques météorologues ayant suivi le programme d'enseignement de base (PEB) ;</li> <li>•Pas de fonctionnement interrompu ;</li> <li>•Système de gestion de la qualité rudimentaire ;</li> <li>•Pas de recherche –développement.</li> </ul>	
	<p>Les critères à remplir dans la catégorie essentielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Service capable de recevoir et d'intégrer les observations en provenance de tiers ;</li> <li>•Protocoles bien établis concernant les situations d'urgence, la sauvegarde des données et les installations minimales de stockage hors site ;</li> <li>•Personnel: observateurs et météorologues formés aux normes du PEB ;</li> <li>•Fonctionnement ininterrompu ;</li> <li>•Système de gestion de la qualité bien établi ;</li> <li>•Possibilité d'accéder à la plupart des données et produits de prévision numérique du temps des autres centres ;</li> <li>•Petite unité de recherche-développement ;</li> <li>•Participation à quelques partenariats en qualité de membre «junior».</li> </ul>	
	<p>Les critères à remplir dans la catégorie complète</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Matériel d'observation de pointe ;</li> <li>•Service capable d'exploiter sa propre suite de prévision numérique ;</li> <li>•Unité de recherche-développement ;</li> <li>•Personnel solidement formé/qualifié ;</li> <li>•Présence d'un groupe de formation en interne ;</li> <li>•Solides services de documentation et d'information ;</li> <li>•Participation à des partenariats où les SMHN jouent un rôle de premier plan.</li> </ul>	
Unité de mesure	N= Niveau (I,II,III, IV)(N)	
Mode de calcul	Nombre de critère rempli par classe	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Par les audits de conformité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DMN	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO
Coût de collecte et d'analyse	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
<b>5) Commentaires</b>	

**PROGRAMME 157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE,...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	157 - DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activité prévu dans le plan d'action du programme (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(B/A)*100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion/ responsable programme	
Vérification/ Validation des données	DMN	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ 10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION ET DENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES METEOROLOGIQUES	3 000 000	3 000 000	40 000 000	40 000 000	43 000 000	43 000 000
02	COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES METEOROLOGIQUES	39 500 000	39 500 000	0	0	39 500 000	39 500 000
03	AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION DES PREVISIONS METEOROLOGIQUES	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000
04	RENFORCEMENT DE LA FOURNITURE ET DE LA VULGARISATION DES SERVICES CLIMATOLOGIQUES	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000
05	DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	3 000 000	3 000 000	35 000 000	35 000 000	38 000 000	38 000 000
06	COORDINATION DU PROGRAMME	406 600 000	406 600 000	0	0	406 600 000	406 600 000
<b>TOTAL</b>		<b>455 100 000</b>	<b>455 100 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>530 100 000</b>	<b>530 100 000</b>



## **11. PROGRAMME 158**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU  
SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**AMBA MVEIMANI SOMBO**



## ■ 11.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme couvre le cadre organique du MINT décliné dans le Décret N°2012/250 1er juin 2012 portant organisation du MINT. Il prend aussi en compte les orientations de la SDN30 principalement sur l'axe de la gouvernance. Il sera ainsi question de (i) décentralisation et gestion stratégique de l'état, la décentralisation et le développement local ; (ii) le renforcement de l'Etat de droit et la sécurité des personnes et des biens ; (iii) l'amélioration du service public de l'Etat ; (iv) la gouvernance économique et financière ; (v) l'aménagement du territoire; et (vi) la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et de la citoyenneté (SND30; p.91).

Le problème central ici se pose sur la bonne mise en œuvre des programmes du MINT.

Les problèmes spécifiques sont les suivants :

- Assurer l'efficacité des interventions du Ministère ;
- Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS ;
- Accroître qualitativement les ressources humaines ;
- Doter les services des infrastructures et équipements adéquats ;
- Améliorer le fonctionnement et la performance des services ;
- Accroître la visibilité des actions menées au sein du ministère ;
- Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'état sur toutes les questions interpellant le MINT ;
- Optimiser les échanges administratifs ;
- Améliorer la gestion des ressources documentaires ;
- Améliorer le dispositif de suivi évaluation des politiques de transports

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du plan d'action du MINT	%	2021	95	2023	97

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du plan d'action du MINT	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	les réalisations des activités phares retenues dans le plan d'action.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(B/A)*100$ . Nombre d'activité prévu dans le plan formation (A) ainsi que celle réalisée (B)	
Périodicité de la mesure	semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 90
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 97
	Année: 2024	Valeur: 98
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Contrôle de gestion et CES	
Mode de collecte des données	Descente de terrain et dialogue de gestion	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CES/CONTRÔLE DE GESTION	
Vérification/ Validation des données	SG	
Service responsable de la synthèse des données	DEPPCO / COORDINATION CONTRÔLE DE GESTION	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES/DEPPCO/CONTROLE DE GESTION	
Coût de collecte et d'analyse	150 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Biais de collecte et d'indisponibilité de certaines données	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

<b>ACTION 01:</b>	CADRE DE TRAVAIL
<b>ACTION 02:</b>	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
<b>ACTION 03:</b>	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
<b>ACTION 04:</b>	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>ACTION 05:</b>	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
<b>ACTION 06:</b>	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
<b>ACTION 07:</b>	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
<b>ACTION 08:</b>	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
<b>ACTION 09:</b>	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

## ■ 11.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans le cadre de la réalisation des missions qui lui ont été assignées par le Chef de l'État, le Ministère des transports a défini cinq (05) programmes opérationnels à savoir: (i) le Programme 1: Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ; (ii) le Programme 2: Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ; (iii) le Programme 3: Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ; (iv) le Programme 4: Développement du transport ferroviaire ; et (v) le Programme 5: Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques.

Les principaux défis inhérents à la mise en œuvre efficace de ces programmes sont principalement: la persistance des conditions inadéquates de travail, l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ainsi que leur gestion notamment dans les services déconcentrés, l'insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique), la faible capacité du système de maintenance des équipements, l'insuffisance du dispositif sécuritaire, l'absence d'outils de reporting susceptibles d'assurer un meilleur contrôle et pilotage des activités.

Pour y remédier, le programme "Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports" en cohérence avec la SND30 s'articulera autour des axes stratégiques ci-après :

- le renforcement du suivi et de la coordination des services à l'effet de mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné de ceux-ci dans la perspective et la dynamique impulsée par le chef de département ministériel ;
- le renforcement de la culture du résultat à travers la pratique systématique de la planification stratégique et opérationnelle axée sur les résultats, le suivi et évaluation, l'audit et le contrôle interne ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail indispensables au déploiement et à l'efficacité du personnel ;

- le renforcement des capacités des personnels afin d'actualiser les connaissances dans les domaines d'intervention du Ministère ;
- l'amélioration du reporting de la mise en œuvre des activités ;
- l'amélioration de la communication à l'effet de réduire l'asymétrie de l'information au sein du Ministère et d'accroître la visibilité des atouts de l'économie camerounaise.

L'objectif de ce programme est d'assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINT. Il s'évaluera à travers le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINT.

Il s'articule autour des 09 actions suivantes :

- Action 1: Cadre du travail;
- Action 2: Planification et gestion budgétaire ;
- Action 3: Système d'information et production statistiques ;
- Action 4: Gestion des ressources humaines ;
- Action 5: Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services ;
- Action 6: Conseil et assistance juridique ;
- Action 7: Communication et relation publique ;
- Action 8: Ressources documentaires et information des usagers ;
- Action 9: Coordination et suivi des activités des services.

### 11.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### CADRE DE TRAVAIL

cette action vise à doter les services des équipements et infrastructures adéquats en vue de l'optimisation du rendement

**OBJECTIF 1.** Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	60	2023	70

#### ACTION 02

##### PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	4	2023	4

**ACTION 03****SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES**

cette action vise la modernisation du système d'information et la production régulière des statistiques de performance

**OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2022	60	2023	70

**ACTION 04****GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

l'action concerne le renforcement des capacités du personnel

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2022	78	2023	80

**ACTION 05****CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

il est question de procéder au contrôle du fonctionnement des services et de lutter contre la corruption au sein du MINT

**OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2022	70	2023	75

**ACTION 06****CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

l'action porte sur la veille juridique. il est question de s'assurer de la conformité juridique des décisions du Ministre

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	nb	2022	120	2023	125

**ACTION 07****COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

cette action vise la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de la communication dans le sous secteur des transports

**OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2022	13	2023	15

**ACTION 08****RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

l'action vise la mise en place d'un mécanisme d'archivage fonctionnel au sein du MINT

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2022	90	2023	95

**ACTION 09****COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

**OBJECTIF 1.** Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	4	2023	4

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	responsable action	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de services à améliorer (A) ainsi que ceux ayant des infrastructures et équipement adéquat (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de services à améliorer (A) ainsi que ceux ayant des infrastructures et équipement adéquat (B) (B/A)*100	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	différents services du MINT	
Mode de collecte des données	descente de collecte avec fiche de collecte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CES / CONTRÔLE DE GESTION	
Vérification/ Validation des données	responsable action	
Service responsable de la synthèse des données	CES/DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CES/DEPPCO/CONTRÔLEUR DE GESTION	
Coût de collecte et d'analyse	90 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	biais de collecte	
Modalités d'interprétation	disponibilité optimale des équipements et infrastructures	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	NOMBRE	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	COMPTAGE	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CPPP/DEPPCO	
Mode de collecte des données	descente de collecte et Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de Gestion/CES	
Vérification/ Validation des données	Responsable programme/DEPPCO	
Service responsable de la synthèse des données	CES/DEPPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	90 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Biais de collecte	
Modalités d'interprétation	apprécie le niveau de fonctionnement de la chaîne PPBS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations statistiques fiables et comparables à produire (A) Informations statistiques fiables et comparables disponible (B)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Informations statistiques fiables et comparables à produire (A) Informations statistiques fiables et comparables disponible (B) (B/A)*100	
Périodicité de la mesure	SEMESTRIELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 52
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CES	
Mode de collecte des données	descente de terrain et remplissage des fiches	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CONTRÔLE DE GESTION	
Vérification/ Validation des données	SG	
Service responsable de la synthèse des données	CES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SG/DEPPCO	
Coût de collecte et d'analyse	80 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	biais de collecte	
Modalités d'interprétation	analyse la disponibilité et la fiabilité de l'information	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 125.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proposition des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

<b>1) Identification de l'indicateur</b>		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	158 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
<b>2) Description de l'indicateur</b>		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
<b>3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)</b>		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
<b>5) Commentaires</b>		

## ■ 11.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	96 000 000	96 000 000	454 000 000	454 000 000	550 000 000	550 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	114 550 000	114 550 000	0	0	114 550 000	114 550 000
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	58 300 000	58 300 000	70 000 000	70 000 000	128 300 000	128 300 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1 392 900 000	1 392 900 000	0	0	1 392 900 000	1 392 900 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	113 750 000	113 750 000	0	0	113 750 000	113 750 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	8 500 000	8 500 000	0	0	8 500 000	8 500 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	8 500 000	8 500 000	0	0	8 500 000	8 500 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	27 500 000	27 500 000	0	0	27 500 000	27 500 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 096 900 000	1 096 900 000	0	0	1 096 900 000	1 096 900 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 916 900 000</b>	<b>2 916 900 000</b>	<b>524 000 000</b>	<b>524 000 000</b>	<b>3 440 900 000</b>	<b>3 440 900 000</b>